



Devant cette situation inhabituelle, le Directeur a subrepticement, et courageusement quitté la salle du CTPS : les agents, déterminés, ont dû le rattraper devant son bureau, pour amorcer le dialogue. Il a annoncé une deuxième convocation du CTPS le 25 juin 2009.

Ce matin, la parole était aux agents ; le Directeur tente d'y répondre, avec un succès mitigé :

**1<sup>er</sup> arrondissement** : la Déléguée Interministérielle à l'Action Sociale dit n'avoir aucune remontée critique de la part des agents s'agissant de la cantine, or des demandes réitérées ont été faites, des pétitions remises au Directeur et des pique-niques organisés. Comment expliquer cette mauvaise fois ?

Reste que l'attribution du ¼ d'heure relève de la seule responsabilité du Directeur de Paris-Centre comme d'autres directeurs ont su le faire ailleurs (Paris-Est, DG,...).

**Direction** : nous avons dénoncé la situation de sous-effectif et notamment au Contentieux. Le nombre de demandes contentieuses a fortement augmenté suite au Plan de Relance du gouvernement ; conséquence, il y a embouteillage, et tout le monde en pâtit jusqu'aux collègues des SIE qui sont relancés sans cesse par les contribuables.

**3<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> arrondissement** : les travaux pour l'installation du SIP commencent en juillet, les plans finalisés ne sont toujours pas diffusés aux agents. Il semble que l'avis du Trésorier et de la hiérarchie de l'ex-Comptabilité Publique soit bien plus important que celui des agents travaillant sur le site. A ce propos, le Directeur a énoncé des contre-vérités. Ce serait les représentants des personnels qui

auraient demandé l'installation de box d'accueil en lieu et place d'un SIP de huit collègues. Or ce que nous avons demandé est l'installation de vrais box fermés, assurant la confidentialité, en lieu et place des actuels cubes de réception. Les plans initiaux maintenaient les secteurs dans leurs locaux actuels, or les collègues du futur-SIP seront entassés dans des locaux bien plus étroits que les secteurs actuels. Alors que le Directeur affirmait que c'était définitif, les collègues ont exigé que l'aménagement soit revu, que les plans soient métrés et le mobilier à l'échelle. La concertation selon le Directeur serait d'installer des collègues sans toilettes à un étage et de créer une nouvelle toilette à l'étage en dessous dans un bureau. Quant aux collègues arrivant de l'ex-CP si M. Pradel affirmait le matin ne pas connaître les chiffres exacts, à 2 ou 3 près, le chiffre annoncé l'après-midi est de 24.

**9<sup>ème</sup> arrondissement** : le manque de place et les problèmes de classement des dossiers au sous-sol ont été évoqués. Pour M. Pradel, la solution miracle serait les auxiliaires. Or ce sont bien les réductions d'effectifs, la politique immobilière qui génèrent la pagaille et dégrade les conditions de travail, sinon l'exercice des missions.

Autre point de crispation, le traitement du courrier du site. En effet, avec un Pôle Service Commun sous-dimensionné, les problèmes de traitement du courrier sont récurrents. Pour pallier le sous-effectif, tous les services ont été sollicités, SIE, CDI, FIE, Brigades. Mais la situation à ce jour est que des caisses de courriers s'accumulent avec un retard jusqu'à 6 jours. Réponse du Directeur : « *je ne peux pas demander d'emploi, je fais avec l'enveloppe qu'on me donne* ». Le Directeur serait-il indifférent à la fragilisation de nos procédures ?

**10<sup>ème</sup> arrondissement** : Les collègues avaient confectionné des pancartes et des panneaux avec des photos illustrant le délabrement de Paradis. Le Directeur a osé affirmer que la situation sur les étages serait améliorée avec l'arrivée du SIP, alors que l'effectif devrait augmenter de 120 à 140 agents, à 2 ou 3 près. Or à l'heure actuelle le site craque, avec une surface par agent de 6 m<sup>2</sup> et pour certains 3m<sup>2</sup>. Il a osé affirmer que tous les agents auraient 10 m<sup>2</sup> alors que nous ne connaissons toujours pas combien d'agents de la trésorerie vont rejoindre le SIP. Bref, le Directeur nous lanterne. Nous avons appris que sitôt les travaux terminés pour un coût de 500.000€ dont 150.000 € pour le seul accueil, on allait tout recommencer en cassant... l'accueil. Ce fut bien difficile pour lui d'avouer que tous les étages seraient affectés car l'installation des futurs-SIP aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> voire 3<sup>ème</sup> étages va provoquer un nouveau jeu de chaises musicales (le 3<sup>ème</sup> remaniement en 6 ans !). Quel coût pour ces travaux ?

Les agents qui subissent les avatars n'auraient pas leur mot à dire ? Les collègues ont exigé une organisation rationnelle des travaux pour ne plus avoir à subir bruit, poussière, chute de dalles de plafonds, déambuler au milieu d'un chantier pour entrer, sortir et recevoir le public dans de telles conditions de « sécurité ». On nous promet enfin un référent interlocuteur unique pour les travaux.

Autre sujet, actuellement, le réseau informatique est sous-dimensionné, au point qu'il a fallu doubler le câblage au moyen de « fils volants » scotchés à l'adhésif. Cela devait durer 2 mois et cela durera 2 ans ! Le coût de l'opération est à minima de 140 000 €.

A été évoquée également l'inondation du deuxième sous-sol...

Seule bonne nouvelle, l'ascenseur sera changé ! Espérons avant 2 ans !

Le Directeur s'est déclaré prêt à faire remonter notre demande d'autorisation d'absence généralisée pour le Pont Naturel du 14 juillet.

Les collègues ont également évoqué les règles de gestion dans le cadre de la fusion à Paris en précisant, à titre d'exemple, que sur la foi de renseignements qui se sont avérés erronés par la suite, les EDRA avaient formulé des demandes de mutation. Ici, la responsabilité de la Direction est pleinement engagée. Le Directeur fait remonter les problématiques à la Centrale sur les règles de gestion. En discuterons nous avec les directeurs ? C'est le flou artistique.

**Nous avons appris qu'un Comité de Suivi de la future DRFIP, regroupant tous les directeurs et le RGF, se réunissait tous les 15 jours. Et que la Direction Générale avait mis en place un Comité de Pilotage National pour Paris. Nous en concluons que si ce Directeur s'avère incapable de fournir les réponses aux questions posées et revendications des agents, nous serons alors fondés à nous adresser à qui de droit.**